



Les violences contre les femmes en Wallonie Des chiffres qui font mal

Dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'IWEPS, en collaboration avec la DGO5, a souhaité pointer quelques statistiques interpellantes issues de sources de données différentes. Malgré leurs limites, ces statistiques ont le mérite de mettre en lumière le phénomène des violences faites aux femmes en Wallonie. La réalité quotidienne de la violence qui s'exerce dans la sphère privée, à l'abri des regards, rappelle l'urgence de considérer les violences faites aux femmes comme un problème de société important nécessitant une réponse politique forte. Mais les chiffres actuellement disponibles sont pour la plupart « asexués » alors que la majorité des victimes de violence sont des femmes ! Mieux connaître ce phénomène en améliorant la collecte des données statistiques demeure un enjeu majeur dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

On estime à 18, en moyenne, le nombre de viols commis chaque jour en Wallonie (2).

Dans les affaires liées au viol, 97% des suspects sont des hommes et une victime sur deux (53%) est mineure d'âge.

Sur l'ensemble des affaires de coups et blessures volontaires, **plus d'une affaire sur quatre (28%)** concerne des violences au sein du couple (physiques, psychologiques, sexuelles, économiques).

POLICE

- En 2015, en Wallonie, 1 032 plaintes pour viol ont été enregistrées par la police, soit 3 plaintes en moyenne par jour.
- Selon une étude récente (1), seulement 16% des victimes de violences sexuelles « graves » s'adressent à la police.
- Le nombre de viols accomplis (sans les tentatives) serait donc en réalité de 6450, une estimation moyenne de 18 viols par jour en Wallonie (2).
- En 2015, au sein des affaires de viol ayant fait l'objet d'une plainte, 53% des victimes de viol sont des mineurs d'âge (3).
- 16 029 plaintes pour violences dans le couple (physique, psychologique, sexuelle, économique) ont été enregistrées en 2015 en Wallonie (44 plaintes en moyenne par jour).
- Parmi ces plaintes, environ la moitié (7 975) reposes sur des faits de violence physique.
- Dans les affaires de violences physiques au sein du couple, 84% des suspects sont des hommes.
- En 2015, selon les statistiques policières, plus d'une plainte sur quatre (28%) pour coups et blessures volontaires concerne des situations de violence conjugale.
- Etude sur les opinions et comportements de la population belge en matière de violences sexuelles, Amnesty et SOS viol, 2014.
- (2) Estimation réalisée sur base des statistiques policières de criminalité et des résultats de l'étude sur les violences sexuelles, Amnesty International et SOS Viol, 2014.
- (3) Source : Statistiques policières de criminalité, année 2015.



- En Belgique, **plus d'1 femme sur 3 (36%)** a subi des violences physiques et/ou sexuelles depuis l'âge de 15 ans.
- 1 femme sur 4 (24%) a subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part de son partenaire ou ex-partenaire.
- En Belgique, plus de deux personnes sur cinq (44%) connaissent, dans leur cercle d'amies et dans la famille, des femmes victimes de violences domestiques.

Source : « Violence à l'égard des femmes : une enquête à l'échelle de l'UE », Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), 2012.

OCCUPANT OF THE PROPERTY OF TH

En 2015, 1 255 femmes et 1 236 enfants ont été hébergés dans des maisons d'accueil spécialisées dans l'accueil de femmes victimes de violences conjugales.

Source : Statistiques des maisons d'accueil subventionnées art.97, DG05, 2015.

- 0
 - En 2015, la ligne « Ecoute violences conjugales » a reçu 2 711 appels, soit 11 appels par jour.
 - 4 appels sur 5 proviennent de femmes victimes de violences (4).

Source : Ligne « Ecoute violences conjugales » 0800 30 030, Pôles de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales, 2015.

(4) Parmi les personnes directement aux prises avec la violence conjugale qui ont contacté la ligne, on retrouve $80\,\%$ de femmes victimes, $12\,\%$ d'hommes victimes, $1\,\%$ de femmes auteures et $7\,\%$ d'hommes auteurs.



